

Lecture

CORRIGÉ TYPE

EXERCICE 1 (10 points)

Lire le texte puis répondre aux questions suivantes pour analyser l'extrait.

1. Selon les informations données par le paratexte, de quelle étape du récit s'agit-il ? 1,5 point

Le texte est un extrait du premier chapitre de *Bel-Ami*, écrit par Guy de Maupassant en 1885. En plus de ces informations, les différents titres (« PREMIÈRE PARTIE » et « CHAPITRE I. ») ainsi que la page mentionnée (« p. 1 ») indiquent que cet extrait constitue le début du roman (son incipit). Il s'agit donc, selon le schéma narratif, de la situation initiale du récit.

2. Identifier le type de narration. Justifier la réponse. 1,5 point

Le récit est écrit à la troisième personne du singulier (« il portait beau »). Le narrateur est donc effacé, il n'est pas considéré comme un personnage. Cependant, il est omniscient (c'est-à-dire qu'il sait tout) : bien qu'il ne soit pas Georges Duroy, il connaît ses pensées (« se demandant ce qu'il allait faire »).

3. De quels types de texte s'agit-il ? Quel est l'objectif de l'extrait ? 2 points

Il s'agit d'un texte narratif, car on remarque la présence d'une narration (des événements sont rapportés sous forme d'histoire). D'autre part, le personnage de Georges Duroy est à la fois présenté et décrit tout au long de l'extrait (abondance d'adjectifs, emploi de l'imparfait de l'indicatif, etc.). Le texte est donc aussi descriptif. Il vise à présenter le personnage principal du roman, à en dresser le portrait.

4. Quels sont les trois champs lexicaux dominants du récit ? 2 points

On repère trois champs lexicaux dominants au fil du récit :

- le champ lexical de l'armée (« sous-officier », « gestion militaire », « uniforme des hussards », « soldat », etc.) ;
- le champ lexical de l'apparence, voire de la beauté (« regards de joli garçon », « beau », « élégance tapageuse », « grand », « bien fait », « yeux clairs », etc.) ;
- le champ lexical de l'argent (« monnaie », « sous », « bourgeoises », « prix fixe », « francs », « centimes », « grande dépense », etc.).

5. Qui sont les personnages et qu'apprend-on à leur propos ? 3 points

Le personnage au cœur de cet extrait est Georges Duroy. Il nous est présenté comme un « beau soldat tombé dans le civil ». En effet, ce qui définit Georges Duroy est, dans ce passage, son statut d'« ancien sous-officier » vivant désormais une vie assez modeste : « il lui restait juste en poche trois francs quarante pour finir le mois ». Il semble assez fier et ambitieux (« poitrine bombée », « poussant les gens pour ne point se déranger de sa route »). Le fait qu'il s'apparente à un « mauvais sujet des romans populaires » (une personne malhonnête) dresse un portrait assez peu élogieux de sa personnalité.

Cependant, le portrait physique du personnage est, au contraire, flatteur. Tout au long de sa description, Georges Duroy apparaît bel homme (présence du champ lexical de la beauté). Cela est mis en avant grâce aux autres personnages présents dans la scène : les femmes. Ce sont les seuls autres personnages de l'extrait sur lesquels la narration s'attarde. Six femmes sont décrites rapidement, dans l'ordre de leur richesse (« trois petites ouvrières », « une maîtresse de musique négligée », « deux bourgeoises »). Quand Georges Duroy passe à côté d'elles, ces femmes ne forment plus qu'une seule et même entité : « les femmes avaient levé la tête vers lui ». Leurs regards sont attirés par cet homme et elles ne peuvent que remarquer sa présence.

On peut alors en déduire que la séduction joue un rôle important, au même titre que l'argent, pour le protagoniste et dans le déroulement de l'intrigue.

EXERCICE 2 (10 points)

Proposer deux ou trois axes thématiques pour l'étude du texte. Analyser brièvement chaque thème pour justifier ces choix.

Propositions d'axes thématiques pour l'extrait

– Une critique de la justice

Dans cette fable, les animaux représentent la société : le lion est défini comme le « roi » et les autres animaux sont ses sujets. Les prédateurs sont les courtisans du roi, des puissants (« du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances [...] »), tandis que l'âne, représentant les proies, est considéré comme un faible (« misérable »).

Le lion « tient conseil » afin de trouver un coupable en vue d'obtenir « la guérison commune ». Ce conseil s'apparente donc à un procès qui souhaite faire régner la justice (« car on doit souhaiter, selon toute justice, que le plus coupable périsse »).

Cependant, au cours de la fable, il devient évident que cette justice n'est pas aussi juste qu'elle se devrait. En effet, la conclusion de la fable est « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de la cour vous rendront blanc ou noir ». La façon dont la phrase est formulée entretient une ambiguïté puisque dans la fable, les puissants sont rendus blancs et les misérables sont rendus noirs. Il s'agit donc d'une parodie de procès car il n'est pas question d'une justice impartiale.

– L'hypocrisie des puissants

Le lion (et donc le roi) fait preuve d'un faux sens du sacrifice. Après avoir admis ses méfaits, il continue son discours avec « Je me dévouerai donc, s'il le faut : mais [...] ». Cette conjonction marque une opposition : il ne compte pas du tout se sacrifier. Au contraire, il invite tous les autres animaux à s'accuser comme il l'a fait, pour trouver un autre coupable ailleurs (« il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi »).

Les puissants, désignés comme des « flatteurs », se pressent de légitimer les actes du roi. Ce dernier fait preuve d'hypocrisie en annonçant « Ne nous flattons donc point » alors que les flatteries de ses courtisans lui servent d'excuse pour ne pas être jugé coupable de ses crimes.

L'hypocrisie de la cour est également mise en avant avec la façon qu'ont les puissants de justifier leurs actes (« on n'osa trop approfondir [...] les moins pardonnables offenses », « tous les gens querelleurs [...] au dire de chacun, étaient des petits sains »). Le renard va même jusqu'à rabaisser les proies afin de rendre les torts du roi et, par extension, de la cour, honorables : « manger moutons, canaille, sottie espèce, est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes, seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur ».

– L'injustice envers les misérables

L'hypocrisie des puissants leur permet de se protéger. Ce faisant, ils rejettent la faute sur un âne dont le tort est moindre (« sa peccadille ») car l'âne, contrairement aux puissants, admet sa faute sans se justifier.

Ainsi, bien que le lion ait mangé, à de multiples reprises, des animaux (« j'ai dévoré force moutons ») et même un berger, cet acte est perçu comme un honneur, tandis que le fait que l'âne ait mangé l'herbe d'autrui est un « crime abominable ».

Il n'est alors plus question d'un sacrifice mais d'une accusation et d'une punition (« cas pendable »). Ce procès ne vise donc plus à faire régner la justice en vue d'une guérison commune, mais bien à maintenir l'ordre social en faisant injustement des plus faibles les boucs émissaires de la société (l'âne devient un « pelé », un « galeux » qui doit être pendu).